

Education artistique et culturelle et lecture publique Aix-en-Provence, 19 février 2018



Le développement de l'EAC dans les bibliothèques territoriales



Thierry Claerr

Chef du bureau de la lecture publique

Colin Sidre

Chargé de mission jeunes publics, éducation artistique et culturelle et cohésion sociale



Rappels sur l'EAC (1/2)

- Circulaire interministérielle n° 2013-073 sur l'éducation artistique et culturelle
 - Définition de la notion de « parcours EAC »
 - Les trois piliers de l'EAC : apport cognitif (s'approprier), rencontre avec l'œuvre et l'artiste (fréquenter), pratique amateur de l'enfant et du jeune (pratiquer).
 - Un investissement de tous les temps de l'enfant et du jeune, et de tous les âges.
- Des recommandations
 - L'importance du partenariat.
 - La prise en compte et le développement de ressources numériques.

Rappels sur l'EAC (2/2)

- Un renouveau des politiques d'EAC depuis 2013
 - Circulaire interministérielle de 2013.
 - Loi de refondation de l'école et réforme des rythmes éducatifs.
 - Référentiel pour le parcours EAC.
 - Circulaire du 10 mai 2017 : réaffirme le caractère interministériel de l'EAC, renforce la gouvernance territoriale.
- La mise en place d'une charte pour l'EAC
 - Le travail du Haut-Conseil de l'éducation artistique et culturelle.
 - L'EAC comme éducation à l'art et éducation par l'art.

Rappels sur les bibliothèques territoriales

- La place des bibliothèques dans les politiques d'EAC
 - En 2011, on estime qu'il y a en France 16 300 lieux de lecture publique (bibliothèques et points d'accès au livre) : premier lieu culturel de proximité en France, important maillage.
 - Un lieu de ressources artistiques et culturelles : littérature, album, musique, cinéma, jeu vidéo, etc.
 - Une forte proportion de jeunes en bibliothèques : près de 40% des moins de 15 ans sont emprunteurs, là où ils représentent moins de 20% de la population (2013).
 - Près de 89% des bibliothèques ont un partenariat avec les écoles ; 24% avec les collèges ; 9% avec les lycées (2013).
- Par conséquent souvent le premier lieu culturel visité par les jeunes publics et le premier contact avec l'EAC.

• L'enquête sur l'EAC dans les bibliothèques territoriales (1/2)

- Une volonté de questionner la participation des bibliothèques territoriales aux actions d'EAC
- La méthodologie d'enquête
 - Enquête menée par la société Aristat.
 - Une phase quantitative, via questionnaire, menée auprès de 400 BM (47,2% de réponses) et 40 BDP (57,5% de réponses).
 - Une phase qualitative, de 80 entretiens menés dans 12 établissements (9 BM, 3 BDP).
- Le calendrier
 - Étude menée en 2013-2014, d'où une prise en compte réduite de la réforme des rythmes scolaires

• L'enquête sur l'EAC dans les bibliothèques territoriales (2/2)

- La publication de l'enquête
 - Résultats de l'enquête mis en ligne en janvier 2015.
 - Annexes : un guide des bonnes pratiques en matière d'EAC, des fiches-exemples d'initiative remarquables, une bibliographie.



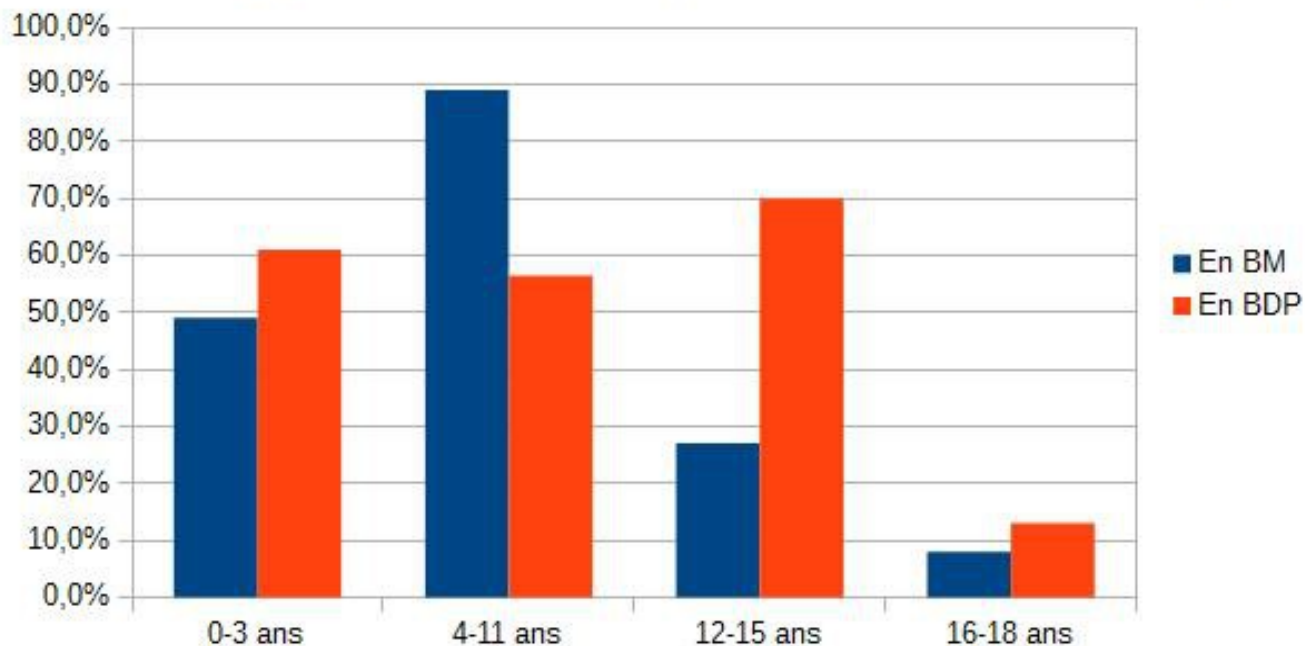
Principaux enseignements de l'enquête EAC : publics et activités



Les publics de l'EAC (1/5)

- Une première observation : une faible connaissance de l'EAC
- Des publics jeunes diversement touchés

Tranches d'âge prioritairement concernées par les activités EAC des bibliothèques



Les publics de l'EAC (2/5)

- S'investir dans les différents temps des publics jeunes
 - Un fort investissement du temps scolaire : deux tiers des activités d'EAC pour les 4-11 ans.
 - Une faible présence sur le temps hors-scolaire : environ 28 %.
- Un faible investissement du temps périscolaire... en 2013
 - 7% des activités pour les 4-11 ans ont lieu sur le temps périscolaire.
 - En 2014, une bibliothèque sur 3 a participé à des NAP : 12% de ces établissements sont très sollicités (+ de 50 activités par an).
 - Des difficultés spécifiques aux TAP : l'équipement des collectivités en établissements culturels, la durée des TAP. Une recommandation : l'articulation des temps de l'enfant.

Les publics de l'EAC (3/5) : la petite enfance

- Les 0-6 ans, un public davantage pris en compte
 - Près de 50% des BM, 60% des BDP mettent en place des actions à l'attention des 0-6 ans.
 - Des actions associant bibliothèques, associations de lecteurs, services d'accueil de la petite enfance, écoles maternelles, etc.
- Une politique volontariste du ministère de la Culture
 - Mars 2017, signature du protocole pour l'éveil artistique et culturel du jeune enfant (MC et MSS).
 - Lancement de Premières Pages en 2009 : labellisation et subvention de territoires engagés pour la familiarisation au livre dès la petite enfance ; 33 labellisations en 2017 (24 départements).

Les publics de l'EAC (4/5) : les adolescents

- Les adolescents et les bibliothèques, un désamour ?
 - Travaux de Sylvie Octobre : hausse des non-lecteurs entre 11 et 17 ans, mais spécialisation plus importante des lecteurs.
 - Evolution de la fréquentation de la bibliothèque (moins avec la famille, davantage avec les pairs).
- Des bibliothèques en retrait ?
 - Des BDP investies en direction des 12-15 ans, mais un effondrement des actions au lycée.
 - La place complexe des espaces ados en bibliothèques (des espaces à part ?) et le mésusage des « produits d'appel » (manga, jeu vidéo).
 - Le développement de pratiques participatives.

Les publics de l'EAC (5/5) : ressources

- Sur la petite enfance

- Travaux de l'association ACCES et de Quand les livres relient.
- Diversité des projets Premières Pages : livres de naissance, lectures en crèches et en PMI, formation croisée, accompagnement de territoires, journées d'études, etc.
- Site internet www.premierespages.fr

- Sur les publics adolescents

- Enquête Bibado de Cécile Rabot sur les actions des bibliothèques en direction des adolescents : e-book gratuit par Lecture Jeunesse
- Observatoire de la lecture des adolescents sur la CSTI, prochain colloque le 17 octobre 2018 à Paris.

Les activités construites en EAC (1/3)

- Les sujets des activités proposées
 - Pour les activités de création artistique, les deux tiers des bibliothèques proposent des activités autour de la littérature.
 - Un tiers propose des actions autour du spectacle vivant ou des arts graphiques.
 - Participation à des événements nationaux (41% des BM participent au Printemps des poètes).
- Les types d'activités proposées
 - Très grande prédominance des activités de lecture à voix haute : 80 % pour les 4-11 ans.
 - Autour de ces formes classiques, une certaine variété : création de livres, d'objets, quizz, jeux, etc.

Les activités construites en EAC (2/3)

- Un enfant plus souvent spectateur qu'acteur
 - Les enfants sont spectateurs et acteurs dans moins de la moitié des BM de petites villes (moins de 5000 habitants) et dans les trois quarts des BM des grandes villes (plus de 50 000 habitants).
- Le contact avec l'œuvre ou avec l'artiste
 - Moins de la moitié des bibliothécaires estiment la présence de l'artiste comme nécessaire dans les activités d'EAC, ce qui s'explique en grande partie par un pragmatisme dû au manque de moyens financiers.
 - Les artistes invités sont principalement auteurs et illustrateurs.
 - Diversité des formes d'invitation : pour un atelier, une résidence, une rencontre ponctuelle, une exposition...

Les activités construites en EAC (3/3)

- De fortes différences entre établissements
 - Des possibilités très différentes selon la taille des collectivités et leur situation (rurale ou urbaine : transport, accès aux ressources, partenariats possibles avec d'autres institutions culturelles et établissements scolaires, etc.).
 - Des moyens humains très divers : plus de 50 % des BM des grandes villes disposent de plus de 10 ETP participant à la mise en œuvre de l'EAC, contre seulement 1,5 % des BM des petites villes.
 - Une problématique plus générale de sensibilisation aux enjeux de l'EAC et à ses différentes composantes : articulation des différents temps, rencontre avec un artiste.



Principaux enseignements de l'enquête EAC : construire les parcours EAC



Les moyens des actions EAC

- La formalisation des politiques d'EAC
 - Seules 14,6% des bibliothèques municipales formalisent leur politique d'EAC dans un projet d'établissement.
- Des moyens différents selon les établissements
 - Des moyens humains différents.
 - Des espaces divers : 45% des BM disposent d'un espace polyvalent, 43% un espace dédié au conte, 44,4% un espace multimédia.
- Le partenariat, un outil pour la mutualisation des moyens, en particulier à l'échelle intercommunale.

Une recommandation : le PCSES

- Un outil de formalisation du projet de l'établissement
 - Le PCSES décrit les orientations d'un établissement à moyen terme (3 à 5 ans).
 - Un point d'appui pour le projet de l'établissement : diagnostic initial, formalisation des projets, communication, évaluation.
 - Un outil de dialogue avec les tutelles, les équipes, les partenaires et les publics.
- Mettre en place un PCSES : enjeux
 - Inscrire l'EAC dans une politique globale, et lui donner une visibilité.
 - S'appuyer sur le PCSES dans son programme d'actions au quotidien.

L'EAC sur le territoire

- De fortes inégalités territoriales
 - Entre petites et grandes villes, entre monde rural et urbain...
 - Le conventionnement, un outil pour mobiliser et informer les acteurs du territoire.
- Le rôle des BDP
 - Une institutionnalisation plus importante de l'EAC en BDP.
 - 65% des BDP mettent en place des formations sur l'EAC.
 - 91% des BDP conduisent des politiques d'évaluation de leurs actions d'EAC (beaucoup plus rare en BM).

L'EAC et les partenariats (1/4)

- Des partenariats très fréquents
 - L'Éducation Nationale, un partenaire traditionnel : 73 % des bibliothèques portent des projets initiés par des enseignants (tous niveaux).
 - *Partenariats beaucoup plus rares avec les inspections académiques et les rectorats (1% et 0,5% des projets).*
 - Des partenariats variables, selon la situation géographique, avec les autres institutions culturelles.
 - Un travail en transversal dépendant de la situation géographique.
 - *Un quart des BM des petites villes travaillent avec les services culturels de la collectivité, contre 90,9% des BM des grandes villes.*

L'EAC et les partenariats (2/4)

- Des partenariats à construire
 - Les centres de loisirs, des partenariats à développer
 - *Enquête réalisée par le KERFAD pour le CPLJ en 2017 : des partenariats relativement fréquents mais peu approfondis, une marginalisation du livre dans les centres de loisirs.*
 - *Un enjeu : construire des projets sur les territoires en associant les différents acteurs.*
 - BCD et CDI, points d'appui pour la politique du livre en établissements scolaires
 - Des champs d'action à penser avec des partenaires locaux et divers : éducation aux médias et à l'information (EMI), culture scientifique, technique et industrielles (CSTI)...
 - *Des compétences à défendre pour les bibliothèques.*

L'EAC et les partenariats (3/4)

- Des partenariats peu formalisés
 - Un quart des partenariats construits avec l'Éducation nationale par les BM sont toujours formalisés, mais la moitié ne le sont jamais ; il en est de même pour les partenariats avec les associations culturelles : beaucoup de partenariats interpersonnels.
 - Partenariats un peu plus fréquents pour les BDP : processus en voie d'institutionnalisation.
- La multiplication des types de conventionnement
 - Les bibliothèques ne sont partenaires des conventionnements de leur collectivité que dans un cas sur 2 (PEDT) ou un cas sur 3 (CTL, CUCS, PEL).
 - Seules 10 BM sur 200 pilotent un conventionnement.

L'EAC et les partenariats (4/4)

- Les conséquences de la faible institutionnalisation de l'EAC
 - Des initiatives peu pérennes.
 - *55% des partenariats développés par les BDP sont ponctuels.*
 - Un manque de diagnostic préalable aux projets.
 - Une faible inscription de l'EAC dans les plans de formation.
 - *6% des BM inscrivent l'EAC dans leurs plans de formation.*
 - De rares politiques d'évaluation des projets.
 - A noter : malgré l'absence de formalisation des partenariats, un accord global entre les établissements sur la répartition des rôles dans les actions EAC.
 - *C'est le cas pour 70% des partenariats avec l'Éducation nationale, 77% avec les associations culturelles.*

Principales conclusions de l'étude (1/2)

- Une pratique globale d'actions d'EAC, mais une faible institutionnalisation de celles-ci, et une rare formalisation des partenariats.
- Une forte progression des initiatives en direction de la petite enfance ; un délaissement persistant des adolescents.

The screenshot displays the website for 'Premières Pages', a national initiative for early childhood literacy. The main header reads 'LA LECTURE C'EST AUSSI POUR LES TOUT-PETITS'. The navigation menu includes three main sections: '.01 PREMIÈRES PAGES ACCUEIL', '.02 PREMIÈRES PAGES QU'EST-CE QUE C'EST ?', and '.03 PREMIÈRES PAGES PRÈS DE CHEZ VOUS ! CHOISISSEZ VOTRE TERRITOIRE'. The content area is divided into three columns. The first column, under '.01', is titled 'PREMIÈRES PAGES : QU'EST-CE QUE C'EST ?' and features a colorful illustration of a tree and books. The second column, under '.02', is titled 'COMMENT LIRE AUX TOUT-PETITS ?' and includes links to 'PETIT GUIDE DE VOYAGE AU PAYS DES HISTOIRES', 'VOIR LE GUIDE EN VIDÉO', 'DES LIVRES POUR LES TOUT-PETITS', and 'GUIDE PRATIQUE À L'ATTENTION DES PROFESSIONNELS'. The third column, under '.03', is titled 'PREMIÈRES PAGES PRÈS DE CHEZ VOUS !' and includes links to 'L'ACTUALITÉ DES TERRITOIRES' and 'ACTIONS PREMIÈRES PAGES AUTRES ACTIONS LIVRES ET PETITE ENFANCE'. A footer section mentions 'FESTIVAL FID' and 'Lancement du projet Premières Pages dans le Pas-de-Calais'. The website also features social media icons and the French Republic logo.

Principales conclusions de l'étude (2/2)

- Des activités prenant encore insuffisamment en compte les trois piliers de l'EAC (apport cognitif, rencontre avec l'œuvre et l'artiste, pratique amateur de l'enfant et du jeune).
- Une offre de formation croisée de plus en plus adaptée (SRL, BDP, BnF, ENSSIB, etc.).
- De fortes différences de moyens entre petites et grandes collectivités, entre milieux ruraux et urbains, en partie compensées par le rôle des BDP et des établissements nationaux (en particulier BnF) dans le rééquilibrage du territoire en terme d'accès aux ressources (notamment en matière de ressources numériques).



Merci de votre attention !

Thierry Claerr - thierry.claerr@culture.gouv.fr

Colin Sidre - colin.sidre@culture.gouv.fr